**A l’attention de :**

 Madame la Présidente

Métropole Aix Marseille Provence Métropole.

Marseille, le **XX** décembre 2018.

**Objet :** Recours gracieux pour mon inscription sur le tableau d’avancement de **grade de promotion**.

**Références :** Arrêt n° 15BX02508 du 9 mai 2017 de la CAA de Bordeaux.

Madame la Présidente,

Suite à la tenue de la CAP du 8 novembre 2018, je sollicite de votre haute bienveillance mon inscription sur le tableau d’avancement du groupe hiérarchique **X** dans la catégorie des **grade de promotion**.

En effet, je constate que mon nom ne figure pas sur ce tableau d’avancement alors que le ratio concernant mon grade de promotion est de 100% et que seulement **X** agents, sur les **Y** promouvables, y sont inscrits.

L’arrêt de la CAA de Bordeaux, cité en référence, dit en substance que lorsqu’une collectivité fait voter par ses élus un ratio d’avancement de grade à 100% et que le tableau d’avancement ne comporte pas un nombre maximal d'agents pouvant bénéficier de cet avancement et que si la valeur professionnelle est satisfaisante, l’agent.e a droit à être inscrit.e de façon systématique sur le tableau d’avancement de grade; je vous demande donc de bien vouloir faire procéder au réexamen de mon dossier par rapport à l’ensemble des agents promouvables dans le même grade et de m’inscrire sur le tableau d’avancement.

Vous remerciant, par avance, pour la suite que vous donnerez à cette demande,

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, l’expression de mes très respectueuses salutations.

 **Prénom NOM**